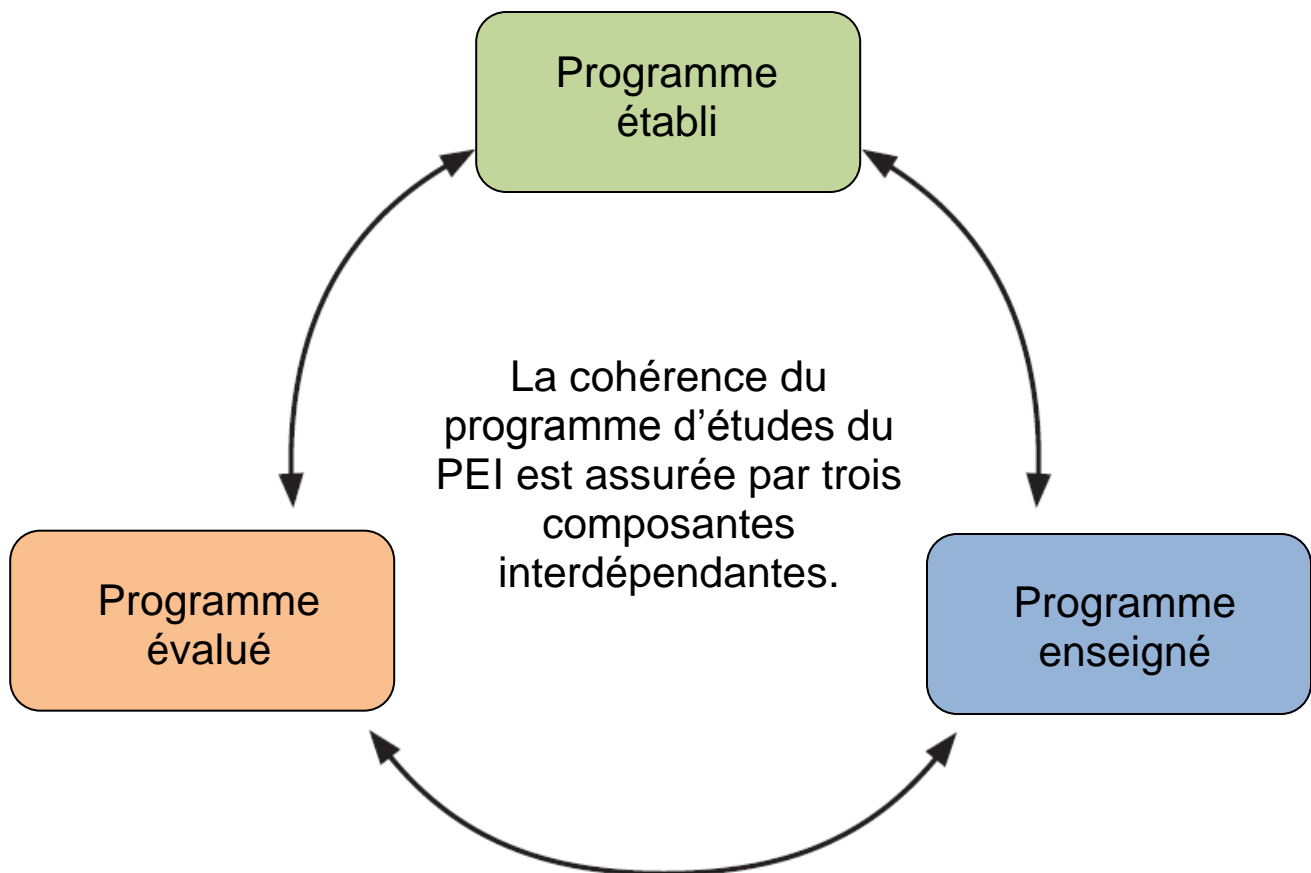


# PROGRAMME D'ÉTUDE DU PEI



Le tableau ci-dessous propose un résumé de la finalité des programmes établi, enseigné et évalué dans le cadre du PEI et de l'axe de recherche adopté pour chacun d'eux.

| Programme | Finalité   | Axe de recherche                                    |
|-----------|--|---|
| Établi    | L'identification d'un cadre définissant ce qu'il est important de connaître  | Que voulons-nous apprendre ?                        |
| Enseigné  | La théorie de l'enseignement par le biais de la recherche et son application | Comment apprendrons-nous le mieux ?                 |
| Évalué    | La théorie d'une évaluation efficace et son application                      | Comment vérifierons-nous ce que nous avons appris ? |

## Le programme établi

Le programme établi est un ensemble de documents officiels rédigés par l'établissement, qui décrit de manière complète le contenu à enseigner dans chacune des matières pour toutes les années du programme, et ce pour l'ensemble de l'établissement. Le PEI fournit aux établissements scolaires un cadre dans lequel ils doivent élaborer leur propre programme établi, qui peut également satisfaire à des exigences extérieures. L'IB reconnaît que de nombreux établissements ne peuvent pas décider de manière autonome du contenu notionnel qu'ils enseignent. Le développement des qualités du profil de l'apprenant, de la compréhension conceptuelle et des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage ainsi que l'intégration des contextes mondiaux rentrent dans le cadre d'un processus qui s'opère au niveau de l'établissement.

Le développement du programme d'études porte sur quatre éléments principaux :

- les concepts clés et connexes ;
- les contextes mondiaux ;
- les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage ;
- les objectifs spécifiques des groupes de matières.

Les documents tels que les descriptions générales des matières ou les plans de travail des unités seront élaborés à partir de ces éléments au cours de la planification verticale et horizontale. Dans le programme établi, les enseignants du PEI peuvent organiser, à partir du travail de recherche, des activités de service qui seront motivantes et pertinentes pour les élèves.

## Le programme enseigné

Les apprenants ont des convictions sur le fonctionnement du monde, basées sur leurs expériences et leurs acquis préliminaires. Ces convictions, modèles ou constructions mentales sont revus et révisés à la lumière des nouvelles expériences et connaissances. Alors que les élèves tentent de donner un sens à leur vie et au monde qui les entoure, ils construisent, vérifient, confirment ou révisent continuellement leurs valeurs et leurs convictions personnelles sur le fonctionnement du monde.

Par conséquent, le programme enseigné dans les établissements doit mettre l'accent sur la construction de sens pour que l'apprentissage des élèves soit significatif. Lors de la planification de l'enseignement d'une matière dans le cadre du PEI, il est important d'établir les acquis préliminaires des élèves et de leur proposer, par l'intermédiaire du programme d'études, des activités leur donnant l'occasion de vérifier et de réviser leurs modèles, d'établir des liens entre leurs perceptions antérieures et actuelles, et de construire eux-mêmes du sens. Le PEI incite les enseignants à offrir aux élèves des possibilités de construire du sens et d'améliorer leur compréhension à travers la recherche structurée. Dans la mesure où le processus d'apprentissage implique un certain degré de communication et de collaboration, cette recherche peut prendre plusieurs formes et requérir des élèves qu'ils travaillent seuls ou en collaboration (par deux ou dans des groupes plus importants) dans le contexte de la classe ou en dehors de celle-ci.

L'organisation de nouvelles activités par l'enseignant et le soutien qu'il apporte à celles suggérées par les élèves sont fondamentaux pour le développement conceptuel des élèves. Le PEI encourage un développement conceptuel qui non seulement s'inscrit dans le cadre des groupes de matières mais qui les transcende également.

## Le programme évalué

L'évaluation dans le cadre du PEI permet à l'enseignant comme à l'élève d'obtenir des informations fiables et valables sur l'apprentissage de l'élève. Intégré au programme établi et au programme enseigné, le programme évalué est pris en considération tout au long des processus de planification de l'apprentissage. L'évaluation au sein du PEI repose essentiellement sur un processus interne (propre à l'établissement). Les enseignants des écoles du monde de l'IB conçoivent et organisent des tâches d'évaluation conformes aux exigences du programme et fournissent un retour d'information à leur sujet (en respectant notamment les critères d'évaluation prescrits). L'IB valide l'accomplissement des élèves dans le cadre du projet personnel par le biais d'un processus de révision de notation externe. Les évaluations électroniques facultatives du PEI offrent aux élèves des occasions supplémentaires de démontrer leur apprentissage et d'obtenir la sanction officielle des études par l'IB.

Le PEI donne aux enseignants des exemples illustrant l'élaboration d'un éventail de stratégies et d'outils d'évaluation authentiques ciblés et centrés sur l'apprentissage. Ces stratégies sont présentées dans les guides pédagogiques, le matériel de soutien pédagogique et le matériel utilisé au cours des ateliers. Ces stratégies et outils peuvent servir à élaborer des tâches d'évaluation qui assurent l'équilibre et l'intégrité du programme d'études.

# La planification du programme d'étude

Le PEI demande aux établissements de planifier le programme d'études en considérant l'établissement dans son ensemble. Pour procéder à la planification coopérative du programme d'études, les enseignants devront :

- bénéficier du soutien de la direction pédagogique ;
- disposer du temps nécessaire pour se réunir, mettre en commun leurs idées, réfléchir et planifier conjointement ;
- participer à la planification en constituant des équipes par matière et des équipes flexibles par année ;
- bénéficier d'activités de perfectionnement professionnel qui les aideront à mieux comprendre les besoins de leur matière, les approches de l'apprentissage et les contextes mondiaux.

Pour assurer la réussite de la mise en œuvre du programme, la **planification du programme** d'études doit être **organisée à la fois de manière verticale et horizontale**. Une telle planification permettra aux enseignants d'élaborer des **unités de travail** du PEI spécifiques à leurs matières ou interdisciplinaires tout en respectant le cadre pédagogique de l'établissement dans son ensemble.

L'identité de l'établissement se reflète dans son programme établi. Le fait qu'un programme établi tienne compte des activités dans lesquelles les élèves s'engagent parallèlement au programme exprime la vision globale des valeurs et de la mission de l'établissement.

La planification coopérative d'éléments parallèles au programme peut aider les établissements à développer un programme d'études qui reflète et consolide l'identité de l'établissement en intégrant, par exemple, des éléments tels que l'éducation à la citoyenneté, les aventures en plein air, l'apprentissage expérientiel et le service rendu à la communauté.

## Réunions

Les établissements doivent prévoir des plages horaires pour les réunions de **planification coopérative**. Dans les établissements dispensant le PEI, ces réunions sont fondamentales. Elles doivent être systématiquement menées avec efficacité et tous les enseignants doivent y prendre part. **Les réunions doivent servir à réaliser l'articulation verticale et horizontale du programme d'études pour chaque année et d'une année à l'autre, ainsi que dans chaque groupe de matières et d'un groupe à l'autre.** Elles doivent être l'occasion de discuter des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage et de les planifier, et d'envisager le traitement des concepts clés et des contextes mondiaux dans les différentes années. La rédaction en équipe des plans de travail des unités constitue une excellente pratique de travail.

# Planification verticale

La planification verticale a pour but de **permettre l'enchaînement de l'apprentissage** afin d'assurer une continuité et une progression **entre la 1<sup>re</sup> et la 5<sup>e</sup> année** du programme, et même au-delà.

# Planification horizontale

Afin d'explorer pleinement le contenu des matières à l'aide des concepts clés et des contextes mondiaux, il est essentiel d'adopter une méthode coopérative de planification et d'enseignement. Cette méthode permet aux enseignants de se concerter régulièrement sur des questions portant sur le contenu et les méthodes pédagogiques. Dans le cadre de la planification horizontale, **les enseignants d'une même année travailleront ensemble** (à la fois dans leur groupe de matières et entre les différents groupes) pour planifier le contenu de l'apprentissage pour une année donnée.

# Élaboration du programme établi dans des groupes d'établissements

Les établissements appartenant à un groupe d'établissements, tel qu'un district scolaire ou une fondation, peuvent se voir assigner la planification d'une partie du programme établi pour un groupe d'établissements. Dans ce cas, il est important de rappeler que les enseignants ont besoin de s'approprier le programme établi du PEI. Si les enseignants ne s'investissent pas dans la planification et l'élaboration des unités de travail, l'enseignement perdra de sa profondeur, notamment au niveau de la compréhension conceptuelle et de la recherche, qui représentent des aspects essentiels du PEI. Par ailleurs, les enseignants ont besoin de montrer l'exemple à leurs élèves en matière de recherche et de réflexion, ce qui passe par leur investissement dans la planification des unités.

Bien qu'il soit possible d'élaborer la planification verticale des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage au niveau de plusieurs établissements, il est impératif que les plans de travail des unités et les descriptions générales des groupes de matières soient élaborés par les enseignants eux-mêmes.

# L'enseignant comme apprenant

Bon nombre d'enseignants découvriront les processus décrits ci-avant lorsqu'ils enseigneront le PEI pour la première fois, et s'engageront ainsi eux-mêmes dans un processus d'apprentissage. Les enseignants, tout comme les élèves, n'apprennent pas tous de la même manière. Certains se sentiront suffisamment à l'aise pour commencer à élaborer leurs unités de travail seuls ou en équipe. D'autres préféreront utiliser des modèles (qui pourront détailler jusqu'aux plans de cours) qu'ils mettront à l'essai dans leurs classes. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise façon pour les enseignants de s'engager dans ce processus d'apprentissage. Quelle que soit la démarche qu'ils adoptent, l'idée est de leur donner les moyens de mettre à profit leur créativité et leur professionnalisme lorsqu'ils élaborent des unités de travail qui amènent les élèves à aborder les éléments fondamentaux de la matière tout en établissant des liens avec le monde qui les entoure.